

## *L'engagement associatif : une force importante de la vie collective, la nécessité d'un soutien institutionnel renouvelé.*

En offrant gratuitement leur temps et leurs compétences, les bénévoles remplissent des rôles essentiels.

Qu'il s'agisse d'aider à mettre en place des stands, d'encadrer des jeunes ou d'entretenir des jardins partagés, les actions bénévoles créent un effet d'entraînement positif, contribuant à créer des environnements plus solidaires et plus collectifs.

Le bénévolat est souvent considéré comme un acte désintéressé, un don de son temps et de son énergie au bénéfice de l'intérêt général. Aussi, lorsque l'on décide de s'engager, on ne pense pas en premier lieu que cela peut également avoir des avantages personnels. Et pourtant, les impacts du bénévolat atteignent les individus eux-mêmes de manière souvent profonde et inattendue.

L'un des plus transformateurs est son effet sur le sentiment de bien-être. S'engager dans une association, penser aux autres, donner et recevoir, peut contribuer à améliorer de manière significative l'image de soi et réduire le stress et l'éco-anxiété. Se concentrer sur la tâche à accomplir, agir ensemble conduit les bénévoles à un sentiment amélioré d'utilité sociale et de possibilité d'agir sur son environnement et aide ainsi à accroître la confiance, le bonheur et la satisfaction de vivre.

Le bénévolat offre également une excellente occasion de vivre de nouvelles expériences, développer des savoirs, telles que le travail d'équipe entre bénévole ou avec des salarié·es, la communication, la résolution de problèmes et la planification de projets.

Au sein des associations qui composent notre fédération et que vous retrouverez dans notre rapport d'activité, vous pourrez trouver votre place aisément, n'hésitez pas à vous rapprocher d'elles.

L'annonce du retour d'un ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative, est-elle l'occasion de redonner toutes ses lettres de noblesse à la vie associative, fragilisée par des années de recul, dans la prise en compte de leurs spécificités ?

Nous y serons attentifs et invitons sans attendre, toutes et tous, décideurs et décideuses politiques, dirigeant·es d'associations, à se saisir du récent rapport du CESE en la matière, intitulé *Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique*.

[Retrouver le rapport du CESE](#)

**Maurice BERTHIAU**  
Vice Président délégué à la citoyenneté et la vie associative

**Florence LACAZE**  
Secrétaire générale